

... tantôt en classe.

une entreprise de 10 salariés spécialisée dans la conception de sites Internet pour les vendeurs d'objets publicitaires. En alternance depuis septembre dernier, elle a troqué sa chemise à carreaux décontractée contre une tenue noire et sobre. À peine arrivée, Charlotte s'installe à son bureau, situé dans un open space, à côté de celui qui est son tuteur et le directeur associé de l'entreprise, Guillaume Andrieu d'Iray, en costume et cravate impeccables. «Ce changement radical d'univers selon les jours de la semaine a été un peu compliqué au début, mais je me suis habituée et je suis maintenant à l'aise partout», confie la jeune femme.

DU COURS À LA PRATIQUE

Sa mission du moment? Mettre à jour la base de données des clients et prospects de PromoTool. «C'est un travail titanesque qui me prend beaucoup de temps», raconte-t-elle. En début d'année, elle a conçu un e-mailing promotionnel pour communiquer sur la présence de la PME lors d'un salon professionnel. «Nous avons discuté du contenu au préalable. J'ai écrit le texte et réalisé la mise en page, et j'ai montré le tout aux collègues. Après quelques modifications, le message a été diffusé à une partie de nos clients», détaille fièrement Charlotte. Et de poursuivre: «J'apprécie le travail en équipe. Me sentir intégrée à l'entreprise m'apporte beaucoup.»

Guillaume Andrieu d'Iray, de son côté, apprécie la présence d'un jeune dans son équipe: «Cela crée une ambiance positive. Pourtant, le rythme de l'alternance ne convient pas à toutes les situations, car certains dossiers exigent un suivi quotidien.» Bientôt, le chef d'entreprise va initier son apprentie à la prospection téléphonique. «Je pourrai mettre en pratique ce que nous avons appris dans le cours de conseil et relations annonceurs», s'enthousiasme Charlotte. Une chose est sûre: en quelques mois, la jeune femme a pris confiance en elle. «J'aime le contact avec les gens. C'est pour cela que j'ai choisi le BTS communication. Je me sens confortée dans mon choix», conclut-elle.

OBJECTIF 2030

«Si chaque entreprise embauche au moins un apprenti»

Trois questions à Hella Kribi-Romdhane,

vice-présidente en charge de l'apprentissage, de l'emploi et de la formation professionnelle

L'Île-de-France a enregistré en 2014 une baisse du nombre d'apprentis. Comment y faire face?

Nous avons réuni les réseaux d'employeurs pour identifier les freins et les leviers du développement de l'apprentissage. Il est vite apparu que les incitations financières ne suffisaient pas, mais qu'il fallait plutôt miser sur un meilleur accompagnement des jeunes. La Région met l'accent sur l'apprentissage proactif qui rend les jeunes opérationnels plus rapidement et renforce leur envie d'apprendre. En cinq ans, nous avons ainsi pu éviter 6400 ruptures de contrats. Nous avons aussi augmenté la prise en charge des formations de niveau CAP et bac pro et sécurisé le financement de centres de formation d'apprentis (CFA) fragilisés par le contexte économique. Les premiers résultats se font sentir. La baisse du nombre

Nous devons simplifier notre système de formation professionnelle. La Région y participe avec la création, en février, du chéquier formation pour les demandeurs d'emploi, qui a permis, avec Pôle emploi, de passer de huit mesures d'aides individuelles à une seule! Mais il ne faut pas faire de l'apprentissage l'alpha et l'oméga de la solution professionnelle pour les jeunes. Je prône, à l'opposé de la concurrence, la complémentarité entre l'enseignement professionnel au lycée, l'apprentissage en CFA, les emplois-tremplin et les emplois d'avenir. Ils répondent chacun à des besoins différents pour l'employeur et pour le jeune.

Quelle place occupera l'apprentissage dans l'Île-de-France de demain?

Nous devons expérimenter avec l'ensemble des acteurs un nouveau modèle qui s'appuie

sur trois piliers: la prise en compte des besoins des entreprises, tout en garantissant les impératifs éducatifs et citoyens qui sont les nôtres; l'individualisation de la formation pour prendre en compte la situation professionnelle

de chacun des apprentis; et l'usage du numérique, notamment avec les tablettes qui sont un formidable accélérateur d'apprentissage et qui portent un nouveau modèle économique pour la formation alternée. Sur cette base, je suis sincèrement persuadée que l'apprentissage se développera. Imaginez que chaque entreprise francilienne embauche un apprenti, au moins un! Nous aurions alors 843 000 apprentis en Île-de-France!



d'apprentis est plus limitée cette année. Mais nous devons continuer à promouvoir un accompagnement qualitatif pour les jeunes, avec des actions citoyennes, culturelles ou sportives. C'est la spécificité de « l'apprentissage made in Île-de-France ».

On oppose souvent apprentissage et emplois aidés. Les pouvoirs publics ne devraient-ils pas clairement choisir entre ces deux types de parcours?